

Image not found or type unknown



renouvellement curatelle simple

Par **dico1925**, le **19/01/2021** à **17:19**

Bonjour

La curatelle simple de ma tante est arrivée à échéance le 6 janvier, je souhaite savoir quel est le délai acceptable pour demander une mesure de protection à l'identique. Ma tante est en ephad et sa carte d'identité est périmée, puis je peux utiliser son permis de conduire comme justificatif d'identité?

merci pour vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **19/01/2021** à **17:25**

Bonjour

La durée de la curatelle simple peut être prorogée par le JT, si le médecin estime que l'état de la personne à protéger n'est pas susceptible de s'améliorer dans le temps (article 441)